

PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
07 AVRIL 2025



L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois d'avril à dix-huit heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Claude CAU, Maire.

Présents : Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Claude CAU, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Christophe PAUTREL.

Procuration : Pierre CASSE à Lydie JALBAUD, Lydia FABRE à Isabelle AUFRÈRE.

Absent : Yvelise LEDOS.

Monsieur Claude CAU, Maire, a ouvert la séance.

Monsieur Patrick BOILEAU a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 7 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Modification de la délibération n°16-2025 concernant l'acceptation du versement d'une assurance vie au bénéfice de la commune
- Demande de subvention pour la couverture de la buvette

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2025
- Délégations du Maire
- Délibérations

I. Affaires financières

1. Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2024
2. Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024
3. Vote des taux des taxes directes locales
4. Approbation du Budget Primitif 2025
5. Modification de la délibération n°16-2025 concernant l'acceptation du versement d'une assurance vie au bénéfice de la commune
6. Demande de subvention pour la couverture de la buvette

II. Affaires administratives

7. Convention de mise à disposition de la parcelle AB 83
8. Rétrocession de concessions funéraires
9. Délibération de principe pour l'acquisition de la parcelle AE 2

- Urbanisme
- Questions diverses

Validation du PV de la séance du 3 mars 2025

Aucune remarque n'ayant été faite, le PV de la dernière séance est validé.

Arrivée de Madame Yvelise LEDOS.

Délégations du maire

- Décision n°017-2025D : Renonciation au droit de préemption urbain de la parcelle AD 143.
- Décision n°018-2025D : Renonciation au droit de préemption urbain de la parcelle AC 46.

Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2024

Monsieur le Maire quitte la séance.

Rapporteur : Mme Lydie JALBAUD

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de Montauban de Luchon ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Montauban de Luchon, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de Montauban de Luchon ;
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : **9** (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : **0**

Abstention : **0**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MONTAUBAN-DE-LUCHON -

Numéro SIRET : 21310360900011
 POSTE COMPTABLE : 031047 SGC BAGNERES-DE-LUCHON

Compte financier unique (M57_A)

Voté par Nature
 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2024

Page 1

24000 - MONTAUBAN-DE-LUCHON -

Exercice 2024

Sommaire
 Le Compte Financier Unique

[Avis et signatures](#)
[ECCF](#)

	Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur 5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur 6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable 7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur 8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur 9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur 10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur 11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur 12
D	Bilan synthétique	Comptable 13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable 14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur 16
II. Exécution budgétaire		
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur 17
	Vue d'ensemble	
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur 18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur 19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur 20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur 22
	Vue détaillée	
B1	Dépenses d'investissement	Comptable 23
B2	Recettes d'investissement	Comptable 25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur 27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable 28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable 31
III. États financiers		
A	Bilan	Comptable 34
B	Compte de résultat	Comptable 38
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe 40
D	Balance des comptes	Comptable 41
IV. États annexés		

Page 2

	Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>		
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>		
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur (facultatif)
B3	État des provisions	Ordonnateur
B4.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur
B4.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur
B4.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur (facultatif)
B4.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur (facultatif)
B4.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B4.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur
B4.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
B4.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur
B4.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur
B5	Liste des concours attribués à des biers en nature ou en subventions	Ordonnateur
B6	État du personnel	Ordonnateur
B7	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur (facultatif)
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur

Page 3

	Origine des données	Page
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants)	Ordonnateur (facultatif)
C2.2	Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants)	Ordonnateur (facultatif)
C2.3	État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	Ordonnateur
C2.4	État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D2	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D3.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur
D3.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur
D4.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur
D4.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur
V. Arrêté et signatures		
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable

57

Page 4

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	529

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	510 658,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	967,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 124,23
3	Dépenses d'équipement brut / population	185,70
4	Encours de dette / population (2)(3)	192,44
5	DGF / population	97,56
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	40,68 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,33 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	13,94 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	10,67 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	17,12 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,23

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
 (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.
 (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consommées au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-035 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1504 A et 1505 du code général des impôts.
 (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 047 208,90	570 642,00	1 617 850,90
	Recettes réalisées (1)	B	233 025,18	598 759,05	831 784,23
	Restes à réaliser	C	399 945,50	0,00	399 945,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 008 848,80	930 227,80	1 939 076,60
	Dépenses réalisées (1)	E	121 691,62	515 870,18	637 561,80
	Restes à réaliser	F	74 489,65	0,00	74 489,65
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	111 333,56	82 886,67	194 222,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-38 360,10	359 585,80	321 225,70
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	72 973,46	442 474,67	515 448,13
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	325 455,85	0,00	325 455,85
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	398 429,31	442 474,67	840 903,98

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-38 360,10		111 333,56		72 973,46
Fonctionnement	416 828,90	57 243,10	62 888,87		442 474,67
TOTAL I	378 468,80	57 243,10	194 222,43		515 448,13
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	378 468,80	57 243,10	194 222,43		515 448,13

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES				I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE				B3.1
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
Autres organismes de regroupement				
SDEHG			10 590,07	
SDIS 31			8 965,24	
SICASMIR			263,00	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 74 489,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	44 161,27
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 328,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 399 945,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	399 945,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA/régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser émis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations
Autres immobilisations incorporelles	27,64	Réserves
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau
Terrains	206,32	Résultat de l'exercice
Constructions	1 869,53	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux et installations de voie	2 851,73	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Réseaux divers	667,35	PASSIF
Installations techniques, agencements et matériel	177,57	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES
Autres	203,33	Emprunts obligataires
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	995,32	Dettes financières et autres emprunts
Immobilisations financières (nettes)	0,12	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 798,90	DETTES NON FINANCIÈRES
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Stocks		Autres dettes non financières
Créances	13,75	Produits constatés d'avance
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
Trésorerie	504,79	TOTAL TRÉSORERIE (4)
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	518,54	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)
Écart de conversion actif (IV)		Écart de conversion passif (IV)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 317,44	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

(1) Déduction faite des amortissements et des cédérations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	55,59	57,03
Participations	16,53	17,55
Compensations, autres attributions et autres participations	2,51	5,28
Dons et legs		
Impôts et taxes	354,17	352,66
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	87,34	46,59
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	11,95	10,88
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,25	1,61
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	4,04	
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	532,38	491,70
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	180,48	131,52
Charges de personnel	196,38	191,41
Indemnités des élus (et membres du CESR)	30,04	28,99
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,35	0,83
Impôts et taxes	14,19	14,94
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	4,04	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	425,49	367,68

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	10,91	10,45
Autres charges	11,60	6,77
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	22,54	17,22
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	84,37	106,80
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1,48	0,87
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1,48	-0,88
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	82,89	105,93

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - CFU - 2024

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I		
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N		F		
Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		34,69	0,00	334 134,00
TFPNE		122,77	0,00	11 418,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		9,16	0,00	58 304,00
TOTAL				403 856,00
				3,27

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Désigne les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A
<p>I – L'assemblée délibérante a voté le budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 7.5% - Investissement : 7.5% <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4)</p>	

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... de

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	81 000,00	13 797,04	17,03	44 161,27
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 307,80	84 440,76	9,34	30 328,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	985 307,80	98 237,80	9,97	74 489,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non budgétaire)	19 500,00	19 412,82	99,55	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 500,00	19 412,82	99,55	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 004 807,80	117 650,62	11,71	74 489,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 041,00	4 041,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	4 041,00	4 041,00	100,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	1 008 848,80	121 691,62	12,06	74 489,65
	001 Solde d'exécution négatif reporté	38 360,10			
	Total des dépenses de la section d'investissement	1 047 208,90	121 691,62		74 489,65

- (1) Dépenses engagées non mandatées
 (2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
 (4) D2 040 = RF 042
 (5) D1 041 = RI 041
 (6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	401 988,00	26 877,02	6,69	399 945,50
16	Emprunts et dettes assimilées	226 000,00	100 000,00	44,25	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	89 893,10	102 107,16	113,59	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		719 881,10	228 984,18	31,81	399 945,50
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	323 286,80			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 041,00	4 041,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		327 327,80	4 041,00	1,23	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 047 208,90	233 025,18	22,25	399 945,50
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 047 208,90	233 025,18		399 945,50

- (1) Recettes justifiées non tarées
- (2) Voir l'état N°65 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (3) Pour mémoire crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations)
- (4) Cf. 040 + RF 042
- (5) Les comptes 15, 20, 25, 46 et 56 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)
- (7) Cf. 041 + RI 041
- (8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	272 428,00	191 296,93	0,00	191 296,93	70,22	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	211 406,00	208 218,33	0,00	208 218,33	98,49	0,00
014	Atténuations de produits	58 670,00	57 900,00	0,00	57 900,00	98,69	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	58 660,00	52 932,22	0,00	52 932,22	90,24	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		601 158,00	510 347,48	0,00	510 347,48	84,89	0,00
66	Charges financières	1 492,00	1 481,70	0,00	1 481,70	99,31	0,00
67	Charges spécifiques	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		602 900,00	511 829,18	0,00	511 829,18	84,89	0,00
023	Virement à la section d'investissement	323 286,80					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 041,00	4 041,00	0,00	4 041,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		327 327,80	4 041,00	0,00	4 041,00	1,23	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		930 227,80	515 870,18	0,00	515 870,18	55,46	0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		930 227,80	515 870,18	0,00	515 870,18		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Les comptes 08 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
 (3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	2 290,00	8 465,50	0,00	8 465,50	369,67	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régulations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 800,00	87 343,85	0,00	87 343,85	96,19	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	121 000,00	134 383,40	0,00	134 383,40	111,06	0,00
731	Fiscalité locale	273 500,00	277 687,00	0,00	277 687,00	101,53	0,00
74	Dotations et participations	70 180,00	74 627,47	0,00	74 627,47	106,34	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 830,00	11 951,64	0,00	11 951,64	135,35	0,00
Total des recettes de gestion des services		566 600,00	594 458,86	0,00	594 458,86	104,92	0,00
76	Produits financiers	1,00	4,93	0,00	4,93	493,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	254,26	0,00	254,26	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		566 601,00	594 718,05	0,00	594 718,05	104,96	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 041,00	4 041,00	0,00	4 041,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		4 041,00	4 041,00	0,00	4 041,00	100,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		570 642,00	598 759,05	0,00	598 759,05	104,93	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	359 585,80					
Total des recettes de la section de fonctionnement		930 227,80	598 759,05	0,00	598 759,05		0,00

(1) Recettes précitées non litrées

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (e-d)
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		13 797,04		13 797,04	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	81 000,00	13 797,04		13 797,04	67 202,96
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2117	Bois et forêts		16 023,00		16 023,00	
2131	Bâtiments publics		22 842,41		22 842,41	
2132	Bâtiments privés		4 242,00		4 242,00	
2138	Autres constructions		36 247,40		36 247,40	
2152	Installations de voirie		501,79		501,79	
2157	Matériel et outillage technique		764,15		764,15	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		2 036,16		2 036,16	
2184	Matériel de bureau et mobilier		514,85		514,85	
2188	Autres		1 269,00		1 269,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	904 307,80	84 440,76		84 440,76	819 867,04
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		985 307,80	98 237,80		98 237,80	887 070,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		19 412,82		19 412,82	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	19 500,00	19 412,82		19 412,82	87,18
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (e-d)
Total des dépenses financières		19 500,00	19 412,82		19 412,82	87,18
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 004 807,80	117 650,62		117 650,62	887 157,18
198	Neutralisation des amortissements		4 041,00		4 041,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 041,00	4 041,00		4 041,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		4 041,00	4 041,00		4 041,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 008 848,80	121 691,62		121 691,62	887 157,18
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 360,10				
Total des dépenses de la section d'investissement		1 047 208,90	121 691,62		121 691,62	925 517,28

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1321	Etat et établissements nationaux		2 184,00		2 184,00	
1328	Autres		19 472,00		19 472,00	
1348	Autres		5 221,02		5 221,02	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	401 988,00	26 877,02		26 877,02	375 110,98
1641	Emprunts en euros		100 000,00		100 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	226 000,00	100 000,00		100 000,00	126 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		22 651,06		22 651,06	
10226	Taxe d'aménagement		22 213,00		22 213,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		57 243,10		57 243,10	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	89 893,10	102 107,16		102 107,16	-12 214,06
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		719 881,10	228 984,18		228 984,18	490 896,92
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	323 286,80				
2804182	Bâtimens et installations		4 041,00		4 041,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre secteurs	4 041,00	4 041,00		4 041,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					

Page 25

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'ordre en investissement		327 327,80	4 041,00		4 041,00	323 286,80
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 047 208,90	233 025,18		233 025,18	814 183,72
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		1 047 208,90	233 025,18		233 025,18	814 183,72

Page 26

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Soide prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		20 653,50		20 653,50	
60611	Eau et assainissement		1 130,11		1 130,11	
60612	Energie - Electricité		12 857,12		12 857,12	
60621	Combustibles		13 816,59		13 816,59	
60622	Carburants		1 700,32		1 700,32	
60624	Produits de traitement		145,44		145,44	
60631	Fournitures d'entretien		1 121,48		1 121,48	
60632	Fournitures de petit équipement		5 600,04		5 600,04	
60633	Fournitures de voirie		2 443,66		2 443,66	
60636	Vêtements de travail		1 815,01		1 815,01	
6064	Fournitures administratives		1 092,60		1 092,60	
6067	Fournitures scolaires		2 841,19		2 841,19	
6068	Autres matières et fournitures.		782,72		782,72	
611	Contrats de prestations de services		9 773,08		9 773,08	
613	Locations		5 810,17		5 810,17	
61521	Terrains		21 960,00		21 960,00	
615221	Bâtiments publics		8 110,19		8 110,19	
615226	Autres bâtiments		1 162,03		1 162,03	
615231	Voies		540,00		540,00	
61524	Bois et forêts		32 264,30		32 264,30	
61551	Matériel roulant		1 019,67		1 019,67	
6156	Maintenance		7 047,96		7 047,96	
6161	Multirisques		3 749,34		3 749,34	
6168	Autres		1 893,10		1 893,10	
618	Divers		123,00		123,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		2 829,71		2 829,71	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
623	Publicité, publications, relations publiques		6 633,89		6 633,89	
624	Transports de biens et transports collectifs		450,00		450,00	
625	Déplacements et missions		596,86		596,86	
626	Frais postaux et frais de télécommunications		4 916,92		4 916,92	
627	Services bancaires et assimilés.		200,00		200,00	
6261	Concours divers (cotisations ..)		2 282,26		2 282,26	
6282	Frais de gardiennage		126,91		126,91	
62676	Au GFP de rattachement		2 890,00		2 890,00	
6288	Autres		101,56		101,56	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).		10 816,00		10 816,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	272 428,00	191 296,93		191 296,93	81 131,07
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		3 372,16		3 372,16	
6411	Personnel titulaire		114 496,17		114 496,17	
6413	Personnel non titulaire		30 015,82		30 015,82	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		57 155,57		57 155,57	
6470	Autres charges sociales		3 178,61		3 178,61	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	211 480,00	208 218,33		208 218,33	3 161,67
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		238,00		238,00	
739221	FNGIR		56 219,00		56 219,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		1 443,00		1 443,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	58 670,00	57 900,00		57 900,00	770,00
65438	Autres secours		67,60		67,60	
65311	Indemnités de fonction		26 958,48		26 958,48	
65312	Frais de mission et de déplacement		667,28		667,28	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65313	Cotisations de retraite		2 146,20		2 146,20	
65315	Formation		272,00		272,00	
6553	Service d'incendie		8 965,24		8 965,24	
65568	Autres contributions		10 853,07		10 853,07	
6558	Autres contributions obligatoires		750,24		750,24	
65748	Autres personnes de droit privé	1 900,00	1 900,00		1 900,00	
65888	Autres		352,11		352,11	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	58 660,00	52 932,22		52 932,22	5 727,78
Total des dépenses de gestion des services		601 158,00	510 347,48		510 347,48	90 810,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 481,70		1 481,70	
total chapitre 66	Charges financières	1 492,00	1 481,70		1 481,70	10,30
total chapitre 67	Charges spécifiques	250,00				250,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		602 900,00	511 829,18		511 829,18	91 070,82
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	323 286,80				
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement		4 041,00		4 041,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 041,00	4 041,00		4 041,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		327 327,80	4 041,00		4 041,00	323 286,80
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		930 227,80	515 870,18		515 870,18	414 357,62
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		930 227,80	515 870,18		515 870,18	414 357,62

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		8 465,50		8 465,50	
total chapitre 013	Atténuations de charges	2 290,00	8 465,50		8 465,50	-6 175,50
7022	Coupes de bois		46 430,70		46 430,70	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		3 000,00		3 000,00	
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics		2 036,18		2 036,18	
7036	Droits de pâturage et de fourbage		111,31		111,31	
70388	Autres redevances et recettes diverses		2 175,00		2 175,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		18 702,00	1 692,00	17 010,00	
70846	au GFP de rattachement		14 245,66		14 245,66	
70876	par le GFP de rattachement		2 185,20	7,20	2 178,00	
70878	par des tiers		157,00		157,00	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 800,00	69 043,05	1 699,20	67 343,85	3 456,15
73211	Attribution de compensation		103 736,00		103 736,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		9 791,00		9 791,00	
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants		20 856,40		20 856,40	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	121 000,00	134 383,40		134 383,40	-13 383,40
73111	Impôts directs locaux		275 650,00		275 650,00	
73118	Autres contributions directes		2 037,00		2 037,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	273 500,00	277 687,00		277 687,00	-4 187,00
74111	Dotation forfaitaire des communes		26 150,00		26 150,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		20 238,00		20 238,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		5 234,00		5 234,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
742	Dotations aux élus locaux		3 320,00		3 320,00	
744	FCTVA		646,11		646,11	
74718	Autres		1 667,32		1 667,32	
74741	Communes membres du GFP		14 863,37		14 863,37	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		1 592,00		1 592,00	
7488	Autres attributions et participations		916,67		916,67	
total chapitre 74	Dotations et participations	70 180,00	74 627,47		74 627,47	-4 447,47
752	Revenus des immeubles		8 140,69		8 140,69	
7588A	Autres		3 810,95		3 810,95	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	8 830,00	11 951,64		11 951,64	-3 121,64
Total des recettes de gestion des services		566 600,00	596 158,06	1 699,20	594 458,86	-27 858,00
761	Produits de participations		4,93		4,93	
total chapitre 76	Produits financiers	1,00	4,93		4,93	-3,93
total chapitre 77	Produits spécifiques					
781	Repenses sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits de fonctionnement courant)		254,26		254,26	
total chapitre 78	Repenses sur provisions		254,26		254,26	-254,26
Total des recettes réelles et mixtes		566 601,00	596 417,25	1 699,20	594 718,05	-28 117,05
77681	Neutralisation des amortissements		4 041,00		4 041,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 041,00	4 041,00		4 041,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 041,00	4 041,00		4 041,00	
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		570 642,00	600 458,25	1 699,20	598 759,05	-28 117,05

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002	Résultat de fonctionnement reporté	359 585,80				
	Total des recettes de la section de fonctionnement	930 227,80	600 458,25	1 699,20	598 759,05	331 468,75

III - ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					4 041,00
Autres immobilisations incorporelles		27 642,09		27 642,09	13 845,05
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		206 316,60		206 316,60	190 293,60
Constructions		1 869 525,23		1 869 525,23	1 806 390,22
Réseaux et installations de voirie		2 651 733,36		2 651 733,36	2 651 231,57
Réseaux divers		667 348,92		667 348,92	667 348,92
Installations techniques, agencements et matériel		177 565,26		177 565,26	174 764,95
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		203 332,75		203 332,75	201 548,90
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		995 316,64		995 316,64	995 316,64
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		115,10		115,10	115,10
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)		6 798 895,95		6 798 895,95	6 704 895,95
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		237,60		237,60	9 871,89
Créances sur les redevables et comptes rattachés		13 765,48	254,27	13 511,21	1 958,15
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III - ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1
		BRUT	amortissements. dépréciations	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		14 003,08	254,27	13 748,81
TRÉSORERIE				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS		504 790,32		504 790,32
AUTRES:				
TOTAL TRÉSORERIE (III)		504 790,32		504 790,32
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		7 317 689,35	254,27	7 317 435,08

III - ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N		Exercice N-1
FONDS PROPRES				
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ				
Dotations			2 045 983,16	2 045 983,18
Fonds globalisés			1 276 398,06	1 231 534,02
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Rattachées à un actif amortissable				
Rattachées à un actif non amortissable			1 140 371,61	1 113 494,59
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			31 913,92	36 151,72
RÉSERVES			1 746 739,89	1 689 496,79
REPORT A NOUVEAU			359 585,00	310 894,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			82 888,87	105 934,62
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT				
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			523 519,76	523 519,78
TOTAL FONDS PROPRES (I)			7 207 401,13	7 057 008,98
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)				
DETTES FINANCIÈRES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			105 762,95	25 175,77
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			1 180,00	1 180,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			106 942,95	26 355,77
DETTES NON FINANCIÈRES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales			3 091,00	
Avances et acomptes reçus				
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1	
Dettes sur budgets annexes				
Autres dettes non financières				36,70
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		3 091,00		36,70
TRÉSORERIE				
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE				
TOTAL TRÉSORERIE (4)				
TOTAL PASSIF (III) = (1+2+3+4)		110 033,95		26 392,47
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)				
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		7 317 435,08		7 083 401,45

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Compte de résultat (en euros)					B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)					
Dotations de l'état		55 588,11	57 034,04	-1 445,93	
Participations		16 530,69	17 651,78	-1 121,09	
Compensations, autres attributions et autres participations		2 508,67	5 279,00	-2 770,33	
Dons et legs					
Impôts et taxes		354 170,40	352 655,91	1 514,49	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE					
Ventes de biens ou prestations de services		87 343,85	46 586,37	40 757,48	
Produits des cessions d'actifs					
Autres produits de gestion		11 951,64	10 883,93	1 067,71	
Production stockée et immobilisée					
AUTRES PRODUITS					
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		254,26	1 613,58	-1 359,32	
Reprises du financement rattaché à un actif					
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		4 041,00		4 041,00	
Neutralisation des moins-values de cession					
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		532 388,62	491 704,61	40 684,01	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes		180 480,93	131 523,78	48 957,15	
Charges de personnel		196 380,67	191 409,86	4 970,81	
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		136 046,49	132 336,63	3 709,86	
<i>Dont charges sociales</i>		60 334,18	59 073,23	1 260,95	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		30 043,96	28 987,46	1 056,50	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		352,11	825,21	-473,10	
Impôts et taxes		14 188,16	14 935,01	-746,85	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		4 041,00		4 041,00	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés					
Neutralisation des dépréciations et provisions					

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutratisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		425 486,83	367 681,32	57 805,51
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		10 932,84	10 451,12	481,72
Dont ménages		67,60	322,40	-254,80
Dont personnes morales de droit privé		1 900,00	1 500,00	400,00
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics		8 965,24	8 628,72	336,52
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		11 603,31	6 773,54	4 829,77
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		22 536,15	17 224,66	5 311,49
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		84 365,64	106 798,63	-22 432,99
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts		4,93	3,18	1,75
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		4,93	3,18	1,75
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts		1 481,70	867,10	614,51
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		1 481,70	867,10	614,51
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 476,77	-864,01	-612,76
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		82 888,87	105 934,62	-23 045,75

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Annexe		C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		2 028 022,71					2 028 022,71			2 028 022,71
10222	F.C.T.V.A.		751 604,93				22 651,06	774 255,99			774 255,99
10226	Taxo d'aménagement		74 650,23				22 213,00	96 863,23			96 863,23
10228	Autres fonds d'investissement		405 276,66					405 276,66			405 276,66
	Sous Total compte 1022		1 231 534,02				44 864,06	1 276 398,08			1 276 398,08
10251	Dons et legs en capital		17 960,47					17 960,47			17 960,47
	Sous Total compte 1025		17 960,47					17 960,47			17 960,47
	Sous Total compte 102		3 277 517,20				44 864,06	3 322 381,26			3 322 381,26
1066	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 689 496,79				57 243,10	1 746 739,89			1 746 739,89
	Sous Total compte 106		1 689 496,79				57 243,10	1 746 739,89			1 746 739,89
	Sous Total compte 10		4 967 013,99				102 107,16	5 069 121,15			5 069 121,15
110	Rapport à nouveau (solde créditeur)		310 894,28	57 243,10	105 934,62			57 243,10	416 626,90		359 585,80
	Sous Total compte 11		310 894,28	57 243,10	105 934,62			57 243,10	416 626,90		359 585,80
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		105 934,62	105 934,62				105 934,62	105 934,62		
	Sous Total compte 12		105 934,62	105 934,62				105 934,62	105 934,62		
1321	Etat et établissements nationaux		549 945,19				2 164,00	552 109,19			552 109,19
1322	Régions		1 656,91					1 656,91			1 656,91
1323	Départements		52 968,30					52 968,30			52 968,30
1328	Autres		300,00				19 472,00	19 772,00			19 772,00
	Sous Total compte 132		704 872,40				21 636,00	726 508,40			726 508,40
1345	Amendes de radars automatiques et amende		15 300,00					15 300,00			15 300,00
13461	Dotations d'équipement des territoires ruraux		50 707,00					50 707,00			50 707,00

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1346		50 707,00					50 707,00			50 707,00
1346	Autres		327 177,69				5 221,02	332 398,71			332 398,71
	Sous Total compte 134		383 184,69				5 221,02	388 405,71			388 405,71
138	Autres subventions d'investissement non		15 437,50					15 437,50			15 437,50
	Sous Total compte 13		1 113 494,59				26 877,02	1 140 371,61			1 140 371,61
1641	Emprunts en euros		25 175,77			19 412,82	100 000,00	19 412,82	125 175,77		105 762,95
	Sous Total compte 164		25 175,77			19 412,82	100 000,00	19 412,82	125 175,77		105 762,95
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 180,00					1 180,00			1 180,00
	Sous Total compte 16		26 355,77			19 412,82	100 000,00	19 412,82	126 355,77		106 942,95
192	Plus ou moins-values sur cessation d'immo		98 989,83					98 989,83			98 989,83
193	Autres neutralisations et régularisation	62 838,11		196,80				63 034,91		63 034,91	
196	Neutralisation des amortissements					4 041,00		4 041,00		4 041,00	
	Sous Total compte 19	62 838,11	98 989,83	196,80		4 041,00		67 075,91	98 989,83		31 913,92
	Total classe 1	62 838,11	6 622 683,08	163 374,52	106 934,62	23 453,82	228 984,18	249 666,45	6 957 604,88	67 075,91	6 775 011,34
203	Frais d'études, de recherche et de dével	12 630,00				13 797,04		26 427,04		26 427,04	
204182	Bâtements et installations	4 041,00			4 041,00			4 041,00	4 041,00		
	Sous Total compte 20418	4 041,00			4 041,00			4 041,00	4 041,00		
	Sous Total compte 2041	4 041,00			4 041,00			4 041,00	4 041,00		
	Sous Total compte 204	4 041,00			4 041,00			4 041,00	4 041,00		
2051	Concessions et droits similaires	1 215,05						1 215,05		1 215,05	
	Sous Total compte 205	1 215,05						1 215,05		1 215,05	
	Sous Total compte 20	17 886,05			4 041,00	13 797,04		31 683,09	4 041,00	27 642,09	

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	28 528,86						28 528,86		28 528,86	
2112	Terrains de voirie	15 476,49						15 476,49		15 476,49	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	41 548,86						41 548,86		41 548,86	
2116	Cimetière	4 578,90						4 578,90		4 578,90	
2117	Bols et forêts	74 367,98				16 023,00		90 390,98		90 390,98	
2118	Autres terrains	13 041,18						13 041,18		13 041,18	
	Sous Total compte 211	177 542,27				16 023,00		193 565,27		193 565,27	
212	Agencements et aménagements des terrains	12 751,33						12 751,33		12 751,33	
2131	Bâtiments publics	1 556 003,85			196,80	22 842,41		1 578 846,26	196,80	1 578 849,46	
2132	Bâtiments privés	31 136,30				4 242,00		35 378,30		35 378,30	
2135	Installations générales, agencements, ans	20 592,06						20 592,06		20 592,06	
2138	Autres constructions	196 657,99				36 247,40		234 905,39		234 905,39	
	Sous Total compte 213	1 806 390,22			196,80	83 331,81		1 869 722,03	196,80	1 869 525,23	
2151	Réseaux de voirie	2 620 097,79						2 620 097,79		2 620 097,79	
2152	Installations de voirie	31 133,76				501,79		31 635,57		31 635,57	
2153	Autres réseaux	667 348,92						667 348,92		667 348,92	
	Sous Total compte 2153	667 348,92						667 348,92		667 348,92	
2157	Matériel et outillage technique	50 106,15				764,15		50 870,30		50 870,30	
2158	Autres installations, matériel et outill	124 658,80				2 035,16		126 694,96		126 694,96	
	Sous Total compte 215	3 493 345,44				3 302,10		3 496 647,54		3 496 647,54	
2182	Matériel de transport	81 832,84						81 832,84		81 832,84	
2183	Matériel informatique	45 772,76						45 772,76		45 772,76	

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2184	Matériel de bureau et mobilier	26 195,32				514,85		26 710,17		26 710,17	
2188	Autres	47 747,98				1 299,00		49 016,98		49 016,98	
	Sous Total compte 218	201 548,90				1 783,85		203 332,75		203 332,75	
	Sous Total compte 21	5 691 578,16			196,80	84 440,76		5 776 018,92	196,80	5 775 822,12	
242	Mises à disposition dans le cadre du tra	995 316,64						995 316,64		995 316,64	
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra		523 519,78						523 519,78		523 519,78
	Sous Total compte 249		523 519,78						523 519,78		523 519,78
	Sous Total compte 24	995 316,64	523 519,78					995 316,64	523 519,78	471 796,86	
272	Titres immobilisés (droits de créance)	115,10						115,10		115,10	
	Sous Total compte 27	115,10						115,10		115,10	
2804162	Bâtiments et installations			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Sous Total compte 280418			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Sous Total compte 28041			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Sous Total compte 2804			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Sous Total compte 280			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Sous Total compte 28			4 041,00			4 041,00	4 041,00	4 041,00	4 041,00	
	Total classe 2	6 704 895,95	523 519,78	4 041,00	4 237,86	98 237,80	4 041,00	6 807 174,75	531 799,58	6 798 895,95	523 519,78
4011	Fournisseurs			147 875,50	147 875,50			147 875,50	147 875,50		
	Sous Total compte 401			147 875,50	147 875,50			147 875,50	147 875,50		
4041	Fournisseurs d'immobilisations			99 840,10	99 840,10			99 840,10	99 840,10		
	Sous Total compte 404			99 840,10	99 840,10			99 840,10	99 840,10		
	Sous Total compte 40			247 715,60	247 715,60			247 715,60	247 715,60		

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
411	Receivables	266,15		65 014,33	52 023,53			65 280,48	52 023,53	13 256,95	
414	Locataires-acquéreurs et locataires			8 140,69	8 140,69			8 140,69	8 140,69		
4161	Créances douteuses	506,53						506,53		506,53	
	Sous Total compte 416	506,53						506,53		506,53	
4161	Receivables - Produits non encore facturés	1 692,00			1 692,00			1 692,00	1 692,00		
	Sous Total compte 418	1 692,00			1 692,00			1 692,00	1 692,00		
	Sous Total compte 41	2 466,68		73 155,02	61 866,22			75 621,70	61 866,22	13 765,48	
421	Personnel - Rémunérations dues			124 102,28	124 102,28			124 102,28	124 102,28		
	Sous Total compte 42			124 102,28	124 102,28			124 102,28	124 102,28		
431	Sécurité sociale			48 633,05	48 633,05			48 633,05	48 633,05		
437	Autres organismes sociaux			57 195,90	57 195,90			57 195,90	57 195,90		
	Sous Total compte 43			105 828,95	105 828,95			105 828,95	105 828,95		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			3 120,45	3 120,45			3 120,45	3 120,45		
	Sous Total compte 442			3 120,45	3 120,45			3 120,45	3 120,45		
44341	Dépenses			750,00	750,00			750,00	750,00		
44342	Recettes - Amiable	2 411,06		14 863,37	17 274,43			17 274,43	17 274,43		
	Sous Total compte 4434	2 411,06		15 613,37	18 024,43			18 024,43	18 024,43		
44351	Dépenses			2 890,00	2 890,00			2 890,00	2 890,00		
44352	Recettes - Amiable	156,40		16 430,86	16 506,46			16 625,26	16 506,46	118,80	
44355	Recettes - Contentieux	5 653,43		8 056,19	13 796,82			13 909,62	13 796,82	118,80	
	Sous Total compte 4435	6 047,83		27 377,05	33 187,28			33 424,88	33 187,28	237,60	
44361	Dépenses			0,24	0,24			0,24	0,24		

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4436			0,24	0,24			0,24	0,24		
	Sous Total compte 443	8 458,89		42 990,66	51 211,95			51 449,55	51 211,95	237,60	
44551	T.V.A. à décaisser				3 091,00				3 091,00		3 091,00
	Sous Total compte 4455				3 091,00				3 091,00		3 091,00
44562	T.V.A. sur immobilisations			1 802,30	1 802,30			1 802,30	1 802,30		
44566	T.V.A. sur autres biens et services			3 180,00	3 180,00			3 180,00	3 180,00		
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	1 413,00			1 413,00			1 413,00	1 413,00		
	Sous Total compte 4456	1 413,00		4 782,30	6 195,30			6 195,30	6 195,30		
44571	T.V.A. collectée			9 286,14	9 286,14			9 286,14	9 286,14		
	Sous Total compte 4457			9 286,14	9 286,14			9 286,14	9 286,14		
	Sous Total compte 445	1 413,00		14 068,44	18 572,44			15 481,44	18 572,44	3 091,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assimilés			2 870,32	2 870,32			2 870,32	2 870,32		
	Sous Total compte 44	9 871,89		63 049,87	75 775,16			72 921,76	75 775,16	2 853,40	
466	Excédents de versement		36,70	36,70				36,70	36,70		
46711	Autres comptes créditeurs			21 375,66	21 375,66			21 375,66	21 375,66		
	Sous Total compte 4671			21 375,66	21 375,66			21 375,66	21 375,66		
46721	Débiteurs divers - Amiable			107 257,72	107 257,72			107 257,72	107 257,72		
	Sous Total compte 4672			107 257,72	107 257,72			107 257,72	107 257,72		
	Sous Total compte 467			128 633,38	128 633,38			128 633,38	128 633,38		
	Sous Total compte 46		36,70	128 670,08	128 633,38			128 670,08	128 670,08		
4711	Versements des régisseurs			16 884,00	16 884,00			16 884,00	16 884,00		
47131	Versements sur contributions directes			277 687,00	277 687,00			277 687,00	277 687,00		

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47132	Versements sur dotation globale de fonct			64 733,00	64 733,00			64 733,00	64 733,00		
47138	Autres			209 906,99	209 906,99			209 906,99	209 906,99		
	Sous Total compte 4713			552 326,99	552 326,99			552 326,99	552 326,99		
47171	Recettes relévé BDF - hors Hérz			3 634,57	3 634,57			3 634,57	3 634,57		
	Sous Total compte 4717			3 634,57	3 634,57			3 634,57	3 634,57		
4718	Autres recettes à régulariser			105 226,95	105 226,95			105 226,95	105 226,95		
	Sous Total compte 471			678 072,51	678 072,51			678 072,51	678 072,51		
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			20 894,52	20 894,52			20 894,52	20 894,52		
47218	Autres dépenses			104 713,92	104 713,92			104 713,92	104 713,92		
	Sous Total compte 4721			125 608,44	125 608,44			125 608,44	125 608,44		
	Sous Total compte 472			125 608,44	125 608,44			125 608,44	125 608,44		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			0,16	0,16			0,16	0,16		
	Sous Total compte 478			0,16	0,16			0,16	0,16		
	Sous Total compte 47			803 681,11	803 681,11			803 681,11	803 681,11		
4911	Dépreciations des comptes de redevables		508,53	254,26				254,26	508,53		254,27
	Sous Total compte 491		508,53	254,26				254,26	508,53		254,27
	Sous Total compte 49		508,53	254,26				254,26	508,53		254,27
	Total classe 4	12 338,57	545,23	1 546 457,17	1 547 592,70			1 558 795,74	1 548 137,93	14 003,06	3 346,27
515	Compte au Trésor	366 675,46		678 800,15	540 685,29			1 045 475,61	540 685,29	504 790,32	
	Sous Total compte 51	366 675,46		678 800,15	540 685,29			1 045 475,61	540 685,29	504 790,32	
580	Opérations d'ordre budgétaires			8 062,00	8 062,00			8 062,00	8 062,00		
588	Autres virements internes			57 900,00	57 900,00			57 900,00	57 900,00		

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 58			65 982,00	65 982,00			65 982,00	65 982,00		
	Total classe 5	366 675,46		744 782,15	606 667,29			1 111 457,61	606 667,29	504 790,32	
6042	Achats de prestations de services (autre)					20 653,50		20 653,50		20 653,50	
	Sous Total compte 604					20 653,50		20 653,50		20 653,50	
60611	Eau et assainissement					1 130,11		1 130,11		1 130,11	
60612	Energie - Electricité					12 857,12		12 857,12		12 857,12	
	Sous Total compte 6061					13 987,23		13 987,23		13 987,23	
60621	Combustibles					13 816,59		13 816,59		13 816,59	
60622	Carburants					1 700,32		1 700,32		1 700,32	
60624	Produits de traitement					145,44		145,44		145,44	
	Sous Total compte 6062					15 662,35		15 662,35		15 662,35	
60631	Fournitures d'entretien					1 121,48		1 121,48		1 121,48	
60632	Fournitures de petit équipement					5 600,04		5 600,04		5 600,04	
60633	Fournitures de voirie					2 443,66		2 443,66		2 443,66	
60636	Vêtements de travail					1 815,01		1 815,01		1 815,01	
	Sous Total compte 6063					10 980,19		10 980,19		10 980,19	
6064	Fournitures administratives					1 092,80		1 092,80		1 092,80	
6067	Fournitures scolaires					2 641,19		2 641,19		2 641,19	
6068	Autres matières et fournitures					782,72		782,72		782,72	
	Sous Total compte 606					45 346,48		45 346,48		45 346,48	
	Sous Total compte 60					65 999,98		65 999,98		65 999,98	
611	Contrats de prestations de services					9 773,08		9 773,08		9 773,08	

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
613	Locations					5 810,17		5 810,17		5 810,17	
61521	Terrains					21 960,00		21 960,00		21 960,00	
61522	Bâtements publics					8 110,19		8 110,19		8 110,19	
615228	Autres bâtiments					1 162,03		1 162,03		1 162,03	
	Sous Total compte 61522					9 272,22		9 272,22		9 272,22	
615231	Variées					540,00		540,00		540,00	
	Sous Total compte 61523					540,00		540,00		540,00	
61524	Bois et forêts					32 264,30		32 264,30		32 264,30	
	Sous Total compte 6152					64 036,52		64 036,52		64 036,52	
61551	Matériel roulant					1 019,67		1 019,67		1 019,67	
	Sous Total compte 6155					1 019,67		1 019,67		1 019,67	
6156	Maintenance					7 047,96		7 047,96		7 047,96	
	Sous Total compte 615					72 104,15		72 104,15		72 104,15	
6161	Multimédias					3 749,34		3 749,34		3 749,34	
6166	Autres					1 893,10		1 893,10		1 893,10	
	Sous Total compte 616					5 642,44		5 642,44		5 642,44	
618	Divers					123,00		123,00		123,00	
	Sous Total compte 61					93 452,84		93 452,84		93 452,84	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires					2 829,71		2 829,71		2 829,71	
623	Publicité, publications, relations publi					6 633,69		6 633,69		6 633,69	
624	Transports de biens et transports collec					450,00		450,00		450,00	
625	Déplacements et missions					596,66		596,66		596,66	

III - ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
626	Frais postaux et frais de télécommunication					4 916,92		4 916,92		4 916,92	
627	Services bancaires et assimilés					200,00		200,00		200,00	
6281	Concours divers (cotisations...)					2 282,26		2 282,26		2 282,26	
6282	Frais de gardiennage					126,91		126,91		126,91	
62876	Au GFP de rattachement					2 890,00		2 890,00		2 890,00	
	Sous Total compte 6287					2 890,00		2 890,00		2 890,00	
6288	Autres					101,56		101,56		101,56	
	Sous Total compte 628					5 400,73		5 400,73		5 400,73	
	Sous Total compte 62					21 026,11		21 026,11		21 026,11	
633	Impôts, taxes et versements assimilés au					3 372,16		3 372,16		3 372,16	
635	Autres impôts, taxes et versements assim					10 816,00		10 816,00		10 816,00	
	Sous Total compte 63					14 188,16		14 188,16		14 188,16	
6411	Personnel titulaire					114 496,17		114 496,17		114 496,17	
6413	Personnel non titulaire					30 015,82		30 015,82		30 015,82	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						8 465,50	8 465,50			8 465,50
	Sous Total compte 641					144 511,99	8 465,50	144 511,99	8 465,50	136 046,49	
6450	Charges de sécurité sociale et prévoy					57 155,57		57 155,57		57 155,57	
	Sous Total compte 645					57 155,57		57 155,57		57 155,57	
6470	Autres charges sociales					3 178,61		3 178,61		3 178,61	
	Sous Total compte 647					3 178,61		3 178,61		3 178,61	
	Sous Total compte 64					204 846,17	8 465,50	204 846,17	8 465,50	196 380,67	
65138	Autres secours					67,60		67,60		67,60	

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6513					67,60		67,60		67,60	
	Sous Total compte 651					67,60		67,60		67,60	
65311	Indemnités de fonction					26 958,48		26 958,48		26 958,48	
65312	Frais de mission et de déplacement					667,26		667,26		667,26	
65313	Cotisations de retraite					2 146,20		2 146,20		2 146,20	
65315	Formation					272,00		272,00		272,00	
	Sous Total compte 6531					30 043,96		30 043,96		30 043,96	
	Sous Total compte 653					30 043,96		30 043,96		30 043,96	
6553	Service d'incendie					8 965,24		8 965,24		8 965,24	
65566	Autres contributions					10 853,07		10 853,07		10 853,07	
	Sous Total compte 6556					10 853,07		10 853,07		10 853,07	
6556	Autres contributions obligatoires					750,24		750,24		750,24	
	Sous Total compte 655					20 568,55		20 568,55		20 568,55	
65745	Autres personnes de droit privé					1 900,00		1 900,00		1 900,00	
	Sous Total compte 6574					1 900,00		1 900,00		1 900,00	
	Sous Total compte 657					1 900,00		1 900,00		1 900,00	
65668	Autres					352,11		352,11		352,11	
	Sous Total compte 6568					352,11		352,11		352,11	
	Sous Total compte 656					352,11		352,11		352,11	
	Sous Total compte 65					52 932,22		52 932,22		52 932,22	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 481,70		1 481,70		1 481,70	
	Sous Total compte 6611					1 481,70		1 481,70		1 481,70	
	Sous Total compte 661					1 481,70		1 481,70		1 481,70	

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 66					1 481,70		1 481,70		1 481,70	
661	Dotations aux amortissements, aux dépréciations					4 041,00		4 041,00		4 041,00	
	Sous Total compte 66					4 041,00		4 041,00		4 041,00	
	Total classe 6					457 970,16	6 465,50	457 970,16	6 465,50	457 970,16	6 465,50
7022	Coupes de bois					46 430,70		46 430,70		46 430,70	
	Sous Total compte 702					46 430,70		46 430,70		46 430,70	
70311	Concession dans les cimetières (produit)					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
	Sous Total compte 7031					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
7032	Droits de permis de stationnement et de					2 036,18		2 036,18		2 036,18	
7036	Droits de pâturage et de labourage					111,31		111,31		111,31	
70368	Autres redevances et recettes diverses					2 175,00		2 175,00		2 175,00	
	Sous Total compte 7036					2 175,00		2 175,00		2 175,00	
	Sous Total compte 703					7 322,49		7 322,49		7 322,49	
7067	Redevances et droits des services péric					1 692,00	18 702,00	1 692,00	18 702,00	17 010,00	
	Sous Total compte 706					1 692,00	18 702,00	1 692,00	18 702,00	17 010,00	
70846	du GFP de rattachement					14 245,66		14 245,66		14 245,66	
	Sous Total compte 7084					14 245,66		14 245,66		14 245,66	
70876	par le GFP de rattachement					7,20	2 165,20	7,20	2 165,20	2 178,00	
70878	par des tiers						157,00		157,00	157,00	
	Sous Total compte 7087					7,20	2 342,20	7,20	2 342,20	2 335,00	
	Sous Total compte 708					7,20	16 587,66	7,20	16 587,66	16 580,66	

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70					1 899,20	89 043,05	1 699,20	89 043,05		87 343,85
73111	Impôts directs locaux						275 650,00		275 650,00		275 650,00
73118	Autres contributions directes						2 037,00		2 037,00		2 037,00
	Sous Total compte 7311						277 687,00		277 687,00		277 687,00
	Sous Total compte 731						277 687,00		277 687,00		277 687,00
73211	Attribution de compensation						103 736,00		103 736,00		103 736,00
	Sous Total compte 7321						103 736,00		103 736,00		103 736,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						9 791,00		9 791,00		9 791,00
	Sous Total compte 73222						9 791,00		9 791,00		9 791,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co						20 856,40		20 856,40		20 856,40
	Sous Total compte 7322						30 647,40		30 647,40		30 647,40
	Sous Total compte 732						134 383,40		134 383,40		134 383,40
739112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les					238,00		238,00		238,00	238,00
	Sous Total compte 739111					238,00		238,00		238,00	238,00
	Sous Total compte 73911					238,00		238,00		238,00	238,00
	Sous Total compte 7391					238,00		238,00		238,00	238,00
739221	FNGIR					56 219,00		56 219,00		56 219,00	56 219,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					1 443,00		1 443,00		1 443,00	1 443,00
	Sous Total compte 739222					1 443,00		1 443,00		1 443,00	1 443,00
	Sous Total compte 73922					57 662,00		57 662,00		57 662,00	57 662,00
	Sous Total compte 7392					57 662,00		57 662,00		57 662,00	57 662,00
	Sous Total compte 739					57 900,09		57 900,00		57 900,00	57 900,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73					57 900,00	412 070,40	57 900,00	412 070,40		354 170,40
74111	Dotacion forfaitaire des communes						26 150,00		26 150,00		26 150,00
741121	Dotacion de solidarité rurale (DSR) des						20 238,00		20 238,00		20 238,00
741127	Dotacion nationale de péréquation (DNP)						5 234,00		5 234,00		5 234,00
	Sous Total compte 74112						25 472,00		25 472,00		25 472,00
	Sous Total compte 7411						51 622,00		51 622,00		51 622,00
	Sous Total compte 741						51 622,00		51 622,00		51 622,00
742	Dotacion aux élus locaux						3 320,00		3 320,00		3 320,00
744	FCTVA						646,11		646,11		646,11
74718	Autres						1 667,32		1 667,32		1 667,32
	Sous Total compte 7471						1 667,32		1 667,32		1 667,32
74741	Communes membres du GFP						14 863,37		14 863,37		14 863,37
	Sous Total compte 7474						14 863,37		14 863,37		14 863,37
	Sous Total compte 747						16 530,69		16 530,69		16 530,69
74833	État - Compensation au titre des honoraires						1 592,00		1 592,00		1 592,00
	Sous Total compte 7483						1 592,00		1 592,00		1 592,00
7485	Autres attributions et participations						916,67		916,67		916,67
	Sous Total compte 748						2 508,67		2 508,67		2 508,67
	Sous Total compte 74						74 627,47		74 627,47		74 627,47
752	Revenus des immeubles						8 140,69		8 140,69		8 140,69
75885	Autres						3 810,95		3 810,95		3 810,95
	Sous Total compte 7588						3 810,95		3 810,95		3 810,95

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 758						3 810,95		3 810,95		3 810,95
	Sous Total compte 75						11 951,64		11 951,64		11 951,64
761	Produits de participations						4,93		4,93		4,93
	Sous Total compte 76						4,93		4,93		4,93
77651	Neutralisation des amortissements						4 041,00		4 041,00		4 041,00
	Sous Total compte 7768						4 041,00		4 041,00		4 041,00
	Sous Total compte 776						4 041,00		4 041,00		4 041,00
	Sous Total compte 77						4 041,00		4 041,00		4 041,00
781	Reprises sur amortissements, dépréciations						254,26		254,26		254,26
	Sous Total compte 78						254,26		254,26		254,26
	Total classe 7					59 599,20	591 992,75	59 599,20	591 992,75	57 900,00	590 293,55
	Total général	7 146 748,09	7 146 748,09	2 458 654,64	2 264 432,41	639 261,00	833 483,43	10 244 663,93	10 244 663,93	7 900 635,44	7 900 635,44

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 31/01/2025

Comptable(s) **Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Christine FRAISSINET-BESCOND du 01/01/2024 au 31/01/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats

Observations :

PASCALINE Laurent (1013328118-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DRFIP DE MIDI-PYRENEES ET HA..., le 03/02/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

FRAISSINET-BESCOND Christine (1017966597-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A BAGNERES-DE-LUCHON, le 03/02/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant

A, le



Monsieur le Maire rejoint la séance après le vote.

Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-5 et R.2311-11 relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,

Vu la délibération n°019-2025D du 7 avril 2025 portant approbation du Compte Financier Unique 2024,

Monsieur le Maire :

- **Constate** que le compte financier unique fait apparaître :
 - un excédent de financement en investissement de : 72 973.46 €
 - un excédent de fonctionnement de : 442 474.67 €

- **Propose d'affecter ces résultats comme suit :**
- Excédent reporté de la section d'investissement (001) : 72 973.46 €
- Excédent de fonctionnement capitalisés (1068) : 0.00 €
- Excédent reporté de la section de fonctionnement (002) : 442 474.67 €

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide d'affecter ces résultats comme suit :**
- Excédent reporté de la section d'investissement (001) : 72 973.46 €
- Excédent de fonctionnement capitalisés (1068) : 0.00 €
- Excédent reporté de la section de fonctionnement (002) : 442 474.67 €

RESULTAT DU VOTE :

Pour : **10** (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : **0**

Abstention : **0**

Vote des taux des taxes locales directes

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

Comme il avait été annoncé en début de mandat et en raison de la baisse des produits prévisionnels, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'augmenter les taux, en 2025, comme suit :

TAXES	Taux 2024 (rappel)	Taux 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	34.69 %	35.10 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	122.77 %	125.35 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (TH)	9.16 %	9.77 %

Le Conseil Municipal, oùï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de voter pour 2025 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 35.10 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 125.35 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 9.77 %



COMMUNE : 360 MONTAUBAN DE LUCHON
 ARRONDISSEMENT : 31 SAINT GAUDENS
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BAGNERES-DE-LUCHON

N° 1259 COM (1)
TAUX
 FDL
 2025

FINANCES PUBLIQUES

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTE EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition provisionnelles 2025 4	Produits référence 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	955 017	34,69	121,28	967 700	335 695	35,10	339 663
Taxe foncière non bâties (TFNB)	9 392	122,77	225,08	9 500	11 663	125,35	11 908
Taxe d'habitation (TH)	677 498	9,16	56,08	601 400	55 088	9,77	58 757
Colisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	410 328
Total				402 446			
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024 >>>	Taux de référence de TH 2025 >>>	Taux de majoration applicable en 2024 >>>	Bases d'imposition provisionnelles 2025 >>>	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025 >>>	Taux de majoration applicable en 2025 >>>	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025) >>>
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée. Si la diminution sans lien des taux a été saisie en 2025, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité = 402 446		
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Colisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DORTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
0				1 635	0	-66 219	- 131 219	- 185 803

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	410 328	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	- 185 803	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	224 525
---	---------	---	---	-----------	---	---	---------

A TOULOUSE

Le 25 MARS 2025
 Pour la Direction des Finances publiques,
 HUGUES PERRIN

Le Pour la Commune,
 Pour la Préfecture,

Feuille à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Approbation du Budget Primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°23-2022 du 19 mai 2022 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération n°xx-2025D portant approbation du compte financier unique de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération n°xx-2025D portant affectation du résultat de clôture de l'année 2024 sur le budget primitif 2025 de la commune de Montauban de Luchon ;

Vu la maquette budgétaire du budget primitif 2025 de la commune de Montauban de Luchon ;

Considérant que le budget primitif 2025 sera voté par nature et par chapitre globalisé ;

Considérant que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant que le budget primitif 2025 de la commune de Montauban de Luchon en équilibre réel et sincère en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Investissement	Dépenses	Section d'Investissement	Recettes
Immobilisations incorporelles	95 000.00 €	Subventions d'investissement	416 145.50 €
Immobilisations corporelles	979 747.63 €	Emprunts et dettes assimilées	99 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	18 470.00 €	Dotations, fonds divers et réserves	20 850.00 €
		Solde d'exécution d'investissement reporté	72 973.46 €
		Virement de la section de fonctionnement	484 248.67 €
<u>TOTAL</u>	<u>1 093 217.63 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>1 093 217.63 €</u>

Section de Fonctionnement	Dépenses	Section de Fonctionnement	Recettes
Charges à caractère général	265 220.00 €	Produits des services, domaines	51 710.00 €
Charges de personnel	201 900.00 €	Impôts et taxes	122 700.00 €
Atténuations de produits	58 720.00 €	Fiscalité locale	280 000.00 €
Autres charges de gestion courante	74 930.00 €	Dotation et participation	71 680.00 €
Charges financières	7 840.00 €	Autres produits de gestion courante	123 660.00 €
Charges exceptionnelles	150.00 €	Produits financiers	4.00 €
Virement à la section d'investissement	484 248.67 €	Produits exceptionnels	780.00 €
		Report exercices antérieurs	442 474.67 €
<u>TOTAL</u>	<u>1 093 008.67 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>1 093 008.67 €</u>

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré

- **ADOpte** le budget primitif 2025 de la commune de Montauban de Luchon en équilibre réel et sincère par nature et par chapitre globalisé comme présenté ci-dessus.
- **APPROUVE** le principe de fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : **10** (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : **0**

Abstention : **0**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Ville de MONTAUBAN DE LUCHON (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310360900011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat même relevé de l'article L. 5721-2 du COCT

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexé

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1 01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1 900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1 900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1 901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1 902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1 903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1 904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1 904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1 905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1 906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1 907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1 908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2 930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2 930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2 931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2 932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2 933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2 934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2 934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2 934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2 935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2 936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2 937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2 938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1 1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1 5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1 6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1 7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3 1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3 2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7 1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7 2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7 3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7 4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	48
B7 5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7 6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7 7 - Etat des recettes prévues d'affectation spéciale	Sans Objet
B7 8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7 9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	49
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	53
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2 1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2 2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non engés en budget annexe	Sans Objet
D2 1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	57
D2 2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	58
D3 - Décisions en matière de taur	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5 1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que dans la présentation ci-dessus, le libellé fonctionnelle D1 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement, les opérations d'ordre doivent figurer en italique

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobilisent des AP-AE régies par l'article L 5217-10-7 du COCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-6. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2 1 et C2 2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple dans budget annexe (art. L. 2221-11 du COCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	520

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	510 058,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 150,78
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 229,74
3	Dépenses d'équipement brut / population	2 031,06
4	Encours de dette / population (2) (3)	192,44
5	OGF / population	97,73
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,42 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	155,21 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	15,65 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,42 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de déclaration de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 transmises par les services préfectoraux.
 (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.
 (3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-897 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1585 du code général des impôts.
 (4) Pour les symboles utilisés, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opérations d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-8 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi-budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°.
 (5) Indiquer « précédent » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DR.
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	637 561,80	831 784,29	321 225,70	A1 515 448,13
Investissement	121 001,82	233 025,18 (3)	-39 360,10	A2 72 973,46
Fonctionnement	515 570,18	598 759,05 (4)	359 585,80	A3 442 474,67

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 74 466,65	III + IV 300 945,50	B1	326 455,85
Investissement	I 74 466,65	III 300 945,50	B2	326 455,85
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	840 903,98
Investissement	A2 + B2	399 429,31
Fonctionnement	A3 + B3	442 474,67

- (1) Etat à compléter ultérieurement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire et + si excédentaire
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1) 74 489,65
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	44 161,27
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	30 328,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(1) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 204A.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 399 945,50
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	399 945,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 018 727,98	620 298,67
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	74 489,65	399 945,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 72 973,48
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 093 217,63	1 093 217,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 093 008,67	650 534,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 442 474,67
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 093 008,67	1 093 008,67
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 186 226,30	2 186 226,30

(1) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent inclus au titre ressortant de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
010	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	51 000,00	44 161,27	50 538,73	50 538,73	56 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	904 307,90	30 320,38	949 419,25	949 419,25	979 747,63
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2304) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		965 307,90	74 481,65	1 000 257,98	1 000 257,98	1 074 747,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 500,00	0,00	18 470,00	18 470,00	18 470,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 500,00	0,00	18 470,00	18 470,00	18 470,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 004 807,90	74 481,65	1 018 727,98	1 018 727,98	1 093 217,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 041,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 008 848,90	74 481,65	1 018 727,98	1 018 727,98	1 093 217,63
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 093 217,63
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 010

(4) En dépenses, le chapitre 22 rétroce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il rétroce, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en M-B5)

(7) DF 023 = Rf 021 ; Di 040 = Rf 042 ; Rf 040 = DF 042 ; Di 041 = Rf 041

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR - vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136) (3)	401 968,00	399 945,50	16 200,00	16 200,00	416 145,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	226 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		627 968,00	399 945,50	115 200,00	115 200,00	515 145,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1058)	32 650,00	0,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
1058	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	57 243,10	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		91 893,10	0,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		719 861,10	399 945,50	136 050,00	136 050,00	535 395,50

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	323 280,80		484 248,67	484 248,67	484 248,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		327 321,80		484 248,67	484 248,67	484 248,67

TOTAL	1 047 208,90	399 945,50	620 230,67	620 230,67	1 020 244,17
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	72 973,46
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 093 217,63
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	484 248,67
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre D18.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrait les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrait le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1058 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 136 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en N-BG)

(10) $DF\ 025 + R\ 021 - D\ 040 + R\ 042 - R\ 040 - DF\ 040 - D\ 041 + R\ 041$

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(12) Solde de l'opération $DF\ 025 + DF\ 040 - R\ 042$ ou solde de l'opération $R\ 021 + R\ 040 - D\ 040$

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	272 428,00	0,00	265 220,00	265 220,00	265 220,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	211 400,00	0,00	201 900,00	201 900,00	201 900,00
014	Atténuations de produits	58 670,00	0,00	58 720,00	58 720,00	58 720,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	58 660,00	0,00	74 930,00	74 930,00	74 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		601 158,00	0,00	600 770,00	600 770,00	600 770,00
66	Charges financières	1 492,00	0,00	7 640,00	7 640,00	7 640,00
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00	150,00	150,00	150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		602 900,00	0,00	608 760,00	608 760,00	608 760,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	323 286,80	0,00	484 248,67	484 248,67	484 248,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		327 327,80	0,00	484 248,67	484 248,67	484 248,67

TOTAL	930 227,80	0,00	1 093 008,67	1 093 008,67	1 093 008,67
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 093 008,67
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 = RI 021 ; Di 040 = RF 042 ; Ri 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Recettes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Abattements de charges (3)	2 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 800,00	0,00	51 710,00	51 710,00	51 710,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	121 000,00	0,00	122 700,00	122 700,00	122 700,00
731	Fiscalité locale	273 500,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
74	Dotations et participations (3)	70 180,00	0,00	71 680,00	71 680,00	71 680,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 830,00	0,00	123 660,00	123 660,00	123 660,00
Total des recettes de gestion courante		566 600,00	0,00	649 750,00	649 750,00	649 750,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	780,00	780,00	780,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		566 601,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 041,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	570 642,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	442 474,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 093 008,67
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	464 248,67
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Soit de l'opération DF 023 + DF 043 – RF 042 ou, soit de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 470,00	0,00	18 470,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,regle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	95 000,00	0,00	95 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	979 747,63	0,00	979 747,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2304) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépreciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépreciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
100	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépreciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
50	Dépreciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 093 217,63	0,00	1 093 217,63

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 093 217,63
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	265 220,00		265 220,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	201 900,00		201 900,00
014	Atténuations de produits	58 720,00		58 720,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596) (9)	74 930,00	0,00	74 930,00
6596	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 840,00	0,00	7 840,00
67	Charges spécifiques (9)	150,00	0,00	150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		484 248,67	484 248,67
	Dépenses de fonctionnement – Total	608 760,00	484 248,67	1 093 008,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 093 008,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018
- (4) Ces chapitres (se sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (5) Hors chapitres opérations
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation préalable au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 850,00	0,00	20 850,00
13 Subventions d'investissement (reques) (3)	416 145,50	0,00	416 145,50
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	99 000,00	0,00	99 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(4) 0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3 ... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rep. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
50 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	484 248,67	484 248,67
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	535 595,50	484 248,67	1 020 244,17
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			72 573,46
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 092 817,63

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
00 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	51 710,00	0,00	51 710,00
71 Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	122 700,00	0,00	122 700,00
731 Fiscalité locale	280 000,00	0,00	280 000,00
74 Dotations et participations (8)	71 680,00	0,00	71 680,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	123 660,00	0,00	123 660,00
76 Produits financiers	4,00	0,00	4,00
77 Produits spécifiques (8)	780,00	0,00	780,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	650 534,00	0,00	650 534,00

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			.
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	442 474,67
			.
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 053 008,67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir le détail des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en N-BS).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

Chapitre		DEPENSES							TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	
TOTAL		1 008 848,80	74 489,65	0,00	1 018 727,98	1 018 727,98	0,00	1 018 727,98	1 093 217,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	81 000,00	44 161,27	0,00	50 838,73	50 838,73	0,00	50 838,73	96 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 307,80	30 328,38	0,00	949 419,25	949 419,25	0,00	949 419,25	979 747,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		985 307,80	74 489,65	0,00	1 000 257,98	1 000 257,98	0,00	1 000 257,98	1 074 747,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 500,00	0,00	0,00	18 470,00	18 470,00	0,00	18 470,00	18 470,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 500,00	0,00	0,00	18 470,00	18 470,00	0,00	18 470,00	18 470,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 004 807,80	74 489,65	0,00	1 018 727,98	1 018 727,98	0,00	1 018 727,98	1 093 217,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	4 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 093 217,63

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent
 (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à des dépenses pré-programmées pour lesquelles nous agissons via AP existant un stock d'AP existant
 (3) Voir l'état IV-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement
 (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf 040 - RF 042)
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 044 « produit des sections d'immobilisations »)
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Cf 041 - RF 041)
 (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat cumulé de l'exercice précédent ou le report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Il n'est en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 224.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		963 965,80	399 945,50	620 296,67	620 296,67	1 020 244,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	401 068,00	309 045,50	10 200,00	10 200,00	410 145,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16440, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	226 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		627 968,00	399 945,50	115 200,00	115 200,00	515 145,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 650,00	0,00	20 650,00	20 650,00	20 650,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16440, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		34 650,00	0,00	20 650,00	20 650,00	20 650,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		662 638,00	399 945,50	136 050,00	136 050,00	535 995,50
02f	Virement de la section de fonctionnement	323 286,90		484 248,67	484 248,67	484 248,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		327 327,90		484 248,67	484 248,67	484 248,67
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						72 973,46
Affectation au compte 1068 (8)						0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 083 217,63

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (R 040 – DF 042).
 (4) Les comptes 15, 28, 38, 46 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations).
 (6) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (DF 041 – R 041).
 (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat cumulé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante (travaux en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 (9) Le chapitre 204 = Subventions d'équipement versées = est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2204.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 008 848,80	74 489,65	0,00	1 018 727,98	1 018 727,98	0,00	1 018 727,98	1 093 217,63
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	81 000,00	44 161,27	0,00	50 838,73	50 838,73	0,00	50 838,73	95 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	81 000,00	44 161,27		50 838,73	50 838,73	0,00	50 838,73	95 000,00
204 Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	904 307,80	30 328,38	0,00	949 419,25	949 419,25	0,00	949 419,25	979 747,63
2111 Terrains nus	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116 Cimetière	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2117 Bois et forêts	80 000,00	900,00		39 100,00	39 100,00	0,00	39 100,00	40 000,00
2131 Bâtements publics	0,00	0,00		37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00	37 500,00
2132 Bâtements privés	4 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135 Installations générales, agencements	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2136 Autres constructions	604 000,00	29 428,38		630 571,62	630 571,62	0,00	630 571,62	660 000,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538 Autres réseaux	2 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157 Matériel et outillage technique	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst. matériel, outil techniques	2 050,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
2183 Matériel informatique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	214 607,80	0,00		189 407,63	189 407,63	0,00	189 407,63	189 407,63
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement	965 307,80	74 489,65	0,00	1 000 257,98	1 000 257,98	0,00	1 000 257,98	1 074 747,63
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	19 500,00	0,00		18 470,00	18 470,00		18 470,00	18 470,00
1641 Emprunts en euros	19 500,00	0,00		18 470,00	18 470,00		18 470,00	18 470,00
18 Ope de liaison affectation (BA, ligne)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	19 500,00	0,00	0,00	18 470,00	18 470,00	0,00	18 470,00	18 470,00
45 .. Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 004 807,80	74 489,65	0,00	1 018 727,98	1 018 727,98	0,00	1 018 727,98	1 093 217,63
040 Opérations entre transf. entre sections (6)	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP nouvelles 3 de nouvelles programmation et périodiques mais également les AP modifiant un montant d'AP existant.
 (4) Voir état I-A-C 1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 - RF 042).
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 101 chapitre 024 et précéder des opérations d'investissement.

[8] Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Di 041 - Ri 041)

[9] Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2304

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/21	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		989 965,80	399 945,50	620 296,67	620 296,67	1 020 244,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	401 988,00	399 945,50	16 200,00	16 200,00	416 145,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	300 000,00	302 184,00	0,00	0,00	302 184,00
1323	Subv. non transf. Départements	77 298,00	97 761,50	3 000,00	3 000,00	100 761,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 472,00	0,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00
1348	Autres fonds non transférables	5 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Emprunts et dettes assimilées (hors 1088 non budgétaire) (3)	226 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
1641	Emprunts en euros	226 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		627 988,00	399 945,50	115 200,00	115 200,00	515 145,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 650,00	0,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
10222	FCTVA	22 650,00	0,00	10 850,00	10 850,00	10 850,00
10228	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (10440, 166 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA/régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		34 650,00	0,00	20 850,00	20 850,00	20 850,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		662 638,00	399 945,50	136 050,00	136 050,00	535 995,50
021	Virement de la section de fonctionnement	323 286,80		484 246,67	484 246,67	484 246,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	4 041,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		327 327,80		484 246,67	484 246,67	484 246,67

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Sauf 106, 186 et 16440.
 (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de l'édition ou d'annulation de mandats de paiement ou de versement.
 (5) Voir l'annexe N-6B pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 - DF 042.
 (7) Les comptes 18, 26, 36, 46 et 51 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 of chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations ».
 (9) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 - R 041.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			i			II			
TOTAL		930 227,80	0,00	0,00	1 093 008,67	1 093 008,67	0,00	1 093 008,67	1 093 008,67
011	Charges à caractère général (3)	272 428,00	0,00	0,00	285 220,00	285 220,00	0,00	285 220,00	285 220,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	211 400,00	0,00		201 900,00	201 900,00		201 900,00	201 900,00
014	Absénuations de produits	58 670,00	0,00		58 720,00	58 720,00		58 720,00	58 720,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6596) (3)	58 000,00	0,00	0,00	74 930,00	74 930,00	0,00	74 930,00	74 930,00
6596	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		601 158,00	0,00	0,00	600 770,00	600 770,00	0,00	600 770,00	600 770,00
66	Charges financières	1 402,00	0,00		7 840,00	7 840,00		7 840,00	7 840,00
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 742,00	0,00	0,00	7 990,00	7 990,00		7 990,00	7 990,00
Total des dépenses réelles		602 900,00	0,00	0,00	608 760,00	608 760,00	0,00	608 760,00	608 760,00
023	Virement à la section d'investissement	323 286,80			484 248,67	484 248,67		484 248,67	484 248,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		327 327,80			484 248,67	484 248,67		484 248,67	484 248,67
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 093 008,67

(1) Voir état I-0 pour le contenu du budget précédent
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouvelles engagements planifiés mais également les AE modifiant un stock d'AE existant
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 018 et 017
 (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre et si l'activité a été soumise au régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
 (5) S'inscrit en cas de besoin des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si le compte administratif est en déficit

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		570 642,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00
013	Atténuations de charges (2)	2 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 800,00	0,00	51 710,00	51 710,00	51 710,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	121 000,00	0,00	122 700,00	122 700,00	122 700,00
731	Fiscalité locale	273 500,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
74	Dotations et participations (2)	70 180,00	0,00	71 690,00	71 690,00	71 690,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 630,00	0,00	123 690,00	123 690,00	123 690,00
Total des recettes de gestion des services		566 600,00	0,00	649 750,00	649 750,00	649 750,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	790,00	790,00	790,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1,00	0,00	794,00	794,00	794,00
Total des recettes réelles		566 601,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 041,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						442 474,67
Total des recettes de fonctionnement cumulées						1 093 008,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017
 (3) Cf. détail des opérations d'ordre (RP 042 - Dr 040)
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)
 (6) Chapitre destiné à saisir les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
 (7) Montre en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou en reprise anticipée des résultats

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		930 227,80	0,00	0,00	1 093 008,67	1 093 008,67	0,00	1 093 008,67	1 093 008,67
011	Charges à caractère général (4)	272 428,00	0,00	0,00	265 220,00	265 220,00	0,00	265 220,00	265 220,00
6042	Achats de prestations de services	21 500,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60611	Eau et assainissement	1 140,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Énergie - Électroté	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60621	Combustibles	21 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	4 600,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60633	Fournitures de voierie	4 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	9 200,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
613	Locataires	7 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	16 600,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		34 500,00	34 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
61524	Entretien bois et forêts	34 500,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
61551	Entretien matériel roulant	3 550,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	3 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6161	Mutualités	3 750,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6169	Autres primes d'assurance	1 070,00	0,00		1 120,00	1 120,00	0,00	1 120,00	1 120,00
618	Divers	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	6 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	928,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	3 050,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	240,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	11 600,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
63718	Autres	0,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
612	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	211 400,00	0,00		201 900,00	201 900,00		201 900,00	201 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 500,00	0,00		3 400,00	3 400,00		3 400,00	3 400,00
6411	Personnel titulaire	111 400,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	58 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6470	Autres charges sociales	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
014	Atténuations de produits	58 670,00	0,00		58 720,00	58 720,00		58 720,00	58 720,00
7301112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
730118	Autres revers, restit. contrib. directes	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
730221	FNGIR	56 220,00	0,00		56 220,00	56 220,00		56 220,00	56 220,00
7302221	Fonds péréquation res. com. et intercom	1 450,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	58 660,00	0,00	0,00	74 930,00	74 930,00	0,00	74 930,00	74 930,00
65138	Autres secours	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
65311	Indemnités de fonction	29 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
65313	Cotisations de retraite	2 200,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65315	Formation	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	9 000,00	0,00		9 130,00	9 130,00	0,00	9 130,00	9 130,00
65568	Autres contributions	16 600,00	0,00		25 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	280,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	1 900,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		2 150,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		601 158,00	0,00	0,00	600 770,00	600 770,00	0,00	600 770,00	600 770,00
66	Charges financières	1 492,00	0,00		7 840,00	7 840,00		7 840,00	7 840,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 492,00	0,00		7 840,00	7 840,00		7 840,00	7 840,00
67	Charges spécifiques (4)	250,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	250,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
68	Débitaux aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 742,00	0,00	0,00	7 990,00	7 990,00		7 990,00	7 990,00
Total des dépenses réelles		602 900,00	0,00	0,00	608 760,00	608 760,00	0,00	608 760,00	608 760,00
023	Virement à la section d'investissement	327 286,80			484 248,67	484 248,67		484 248,67	484 248,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 041,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		327 327,80			484 248,67	484 248,67		484 248,67	484 248,67

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements prévus mais également les AE modifiant un état d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si le collectivité a opté pour le régime des procédures budgétaires conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 - RF 043) (DF 043 - RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 875 et 876 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Il le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						E2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	570 642,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00
013	Atténuations de charges (3)	2 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	90 900,00	0,00	51 710,00	51 710,00	51 710,00
7022	Coupes de bois	43 600,00	0,00	8 550,00	8 550,00	8 550,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 900,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign.	21 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70646	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	17 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 900,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	100,00	0,00	160,00	160,00	160,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	121 000,00	0,00	122 700,00	122 700,00	122 700,00
73211	Attribution de compensation	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	8 000,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com. - 5000 hab.	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	273 500,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
73111	Impôts directs locaux	273 000,00	0,00	279 000,00	279 000,00	279 000,00
73118	Autres contributions directes	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	70 180,00	0,00	71 680,00	71 680,00	71 680,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	26 140,00	0,00	26 700,00	26 700,00	26 700,00
741121	DSR des communes	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
741127	DNP des communes	5 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
742	Dot. aux élus locaux	3 200,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
744	FCTVA	640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	780,00	780,00	780,00
74741	Participation communes membres du GFP	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	900,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74804	Etat-Compens.exonération taxe habitation	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 830,00	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
750	Revenus des immeubles	8 000,00	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
750	Libéralités reçues	0,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
75050	Autres	830,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes de gestion des services		566 600,00	0,00	649 750,00	649 750,00	649 750,00
76	Produits financiers	1,00	0,00	4,00	4,00	4,00
761	Produits de participations	1,00	0,00	4,00	4,00	4,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	780,00	780,00	780,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	780,00	780,00	780,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. occ	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		566 601,00	0,00	650 534,00	650 534,00	650 534,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	4 041,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	4 041,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 041,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(3) Hors recettes imposables aux chapitres 018 et 017

(4) Cf. distribution du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 - CR 043) (RF 043 - DF 043)

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(6) Les comptes 75 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations poursuivies telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire pérennitaire simplifié

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe

(9) le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1 le montant du compte 7622 sera négatif

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature d'un chaque ligne indiquer le numéro de contrat	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Adressé de base (5)	Taux actuel					
163 Emprunts collectifs (Total)					0,00									
164 Emprunts aupès des établissements financiers (Total)					251 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					251 000,00									
0708862	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	12/02/2015	13/03/2015	12/05/2015	151 000,00	F		1,750	1,750		T	F	O	A1
MONTAGNE POSTALE	LA BANQUE POSTALE	09/07/2024		04/12/2024	100 000,00	F		3,820	3,820		T	C	O	A1
1643 Emprunts en euros (Total)					0,00									
1644 Emprunts assurés d'une option de 91% sur les taux de référence (Total)					0,00									
166 Dépôts et autorisations recus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Adressé de base (5)	Taux actuel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
Total global					251 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de sa première mobilisation.
 (2) Nominal, montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt: F, fixe; V, variable simple; C, complexe; R, à déduire; c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge empruntee en point de pourcentage.
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A, annuelle; B, bimestrielle; T, trimestrielle; X, autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant; P pour amortissement progressif; F pour à titre X pour autres à débiter.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25/04/2010 sur les profils financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-936 du 30/09/2020 de finances rectificative pour 2020 portant satisfaction des vœux des collectivités territoriales sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1592 du code général des impôts.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/24											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/24	Date d'échéance (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts et dettes assimilées (Totale)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Totale)		0,00		101 801,30				54 301,30	3 610,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		101 801,30				54 301,30	3 610,00	0,00	0,00	
0708880		0,00	A-1	4 301,30	0,00	F	2,750	4 301,30	29,40	0,00	0,00	
16454825MEUR		0,00	A-1	97 500,00	0,00	F	0,000	10 000,00	3 580,60	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1644 Emprunts assortis d'une option de traque sur ligne de trésorerie (Total) (18)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de garanties particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/24											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/24	Date d'échéance (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1661 Autres emprunts divers		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1662 Baux à moyen terme négociés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1667 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		101 801,30				54 301,30	3 610,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la colonne « détail des opérations de couverture ».
 (12) Catégorie d'emprunt : Emprunt A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la casuelle JOCE 1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement lié à l'évolution du simple additif d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/24 après opérations de couverture.
 (15) Taux après sélection de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (12023 décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6618.
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou état de l'éto	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'instruments (4)	Dénomination de l'emprunt	Cotes des périodes bondées	Taux nominal (5)	Taux mensuel (6)	Coût de sortie (7)	Taux mensuel après couverture éventuelle (8)	Affectation de l'emprunt à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (à cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné jusqu'au échéancier (normal) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Options d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multi-couleur jusqu'à 3 ans multi-couleur jusqu'à 5 ans (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multi-couleur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structure (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite); en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal: montant emprunté à l'échéance. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant le typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers de 1 à 6: 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation France ou zone euro ou, soit entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou dont l'indice est hors zone euro / 5 - Ecart d'indice hors zone euro / 6 - Autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture: indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux mensuel du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture: indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux mensuel du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie: indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement différée de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant: index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 661.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés au 708.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indice zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans option), Taux variable simple plafonné (cap) ou entonné (floor)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	101 821,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3, multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 8	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le détail de dette du CUDUN après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités émises des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	17 911,96
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	17 911,96
Recettes réelles de fonctionnement	II	650 534,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,75

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 2291-4 ou L. 2292-1 du COCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 2291-4 ou L. 2292-2 du COCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du COCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 850,00
65748		Subvention	Comité des Fêtes de Montauban de Luchon	Association	1 200,00
65748		Subvention	AALFA	Association	50,00
65748		Subvention	Association ELLES	Association	200,00
65748		Subvention	Femmes de Papier	Association	200,00
65748		Subvention	Tennis Club de Luchon	Association	100,00
65748		Subventions	Sti Club de Peyragudes	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuels de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9			
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	2,00	2,00	0,80	0,29	1,09
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2 ^e cl	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Secrétaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	0,29
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	3,00	4,00	2,78	0,00	2,78
Adjoint technique	C	1,00	2,00	3,00	2,28	0,00	2,28
Adjoint technique ppal 2 ^e cl	C	0,00	1,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,74	0,00	0,74
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	0,74	0,00	0,74
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	6,00	7,00	4,52	0,29	4,81

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - BP - 2025

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT860200C du 23 mars 1986. Les emplois territoriaux sont groupés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : ces emplois commencent à temps complet sont assimilés pour une unité, les emplois à temps non complet sont assimilés à hauteur de la quotité de travail prévue par le délibérant concerné l'emploi.
- (4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT) : Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par la période d'exercice sur l'année.
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (soit 0,5 mois, correspondant à six-mois) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 * 10).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Ville de MONTAUBAN DE LUCHON - Budget Communal - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				7 512,29		
Secrétaire	C	ADM	368	7 512,29	A 3-3-3	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				7 512,29		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR: ADM : Administratif
TECH : Technique
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANN : Annexion
POL : Police
POSP : Secours-populaire
N : Emplois non classés
- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros brut (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT: Moif du contrat (code général de la fonction publique - CCFP)
332-23-1* Accroissement temporaire d'effectif pour une durée maximale de douze mois
332-23-2* Accroissement temporaire d'effectif pour une durée maximale de six mois
332-24 Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixe par ses parties dans la limite de six ans
332-13 Reassechement d'un fonctionnaire autorisé à venir à temps partiel ou intérimaire
332-14 Vacance temporaire d'un emploi
332-17 Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires autorisées à assurer les fonctions correspondantes
332-2* Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CCFP
332-3* Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
332-4* Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant 5 ans suivant la création, et à cet échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
332-5* Aut et collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dans la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
332-6* Emplois des communes (> 2 000 hab) et des groupements de communes (> 10 000 hab) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
332-9* Contrats territoriaux sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire titulaire par l'autorité territoriale
332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 3328 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
332-11 Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
332-12 Modalités particulières : notamment sans concours, parcours d'entrée à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CCFP art. L.332 et L.332)
332-13 332-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction)
332-14 332-10 : Collaborateurs de pointe
332-12 Collaborateurs de groupes d'élus
A : Autre
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (soit « contrats article 1 »).
- (6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-4, 332-11, 332-14, 332-16, 332-17 du CCFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée ou sur le fondement des articles 332-6, 332-10 et 332-11 du CCFP.
- (7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 332-1, à 332-10 et 332-12.
- (8) Il est autorisé à utiliser des références de rémunération de traitement non échelonnées. Il convient de mentionner le échelon concerné à l'article 8 du décret n° 1148 du 22 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SDEHS			7 840,54
SDIS 31			9 126,61
SICASMR			265,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	72 973,46	72 973,46
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	325 455,85	325 455,85
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	398 429,31	398 429,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	398 429,31	398 429,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	398 429,31	398 429,31

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	18 470,00	18 470,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	505 098,67	505 098,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	486 628,67	486 628,67

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu report des résultats, écriture ou classique.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Les RAR sont intégrés au-delà des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté au détail suivant: "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette".

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 470,00	18 470,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 470,00	18 470,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 470,00	18 470,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		505 098,67	505 098,67
Ressources propres externes de l'année (a)		20 850,00	20 850,00
10222	FCTVA	10 850,00	10 850,00
10228	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		484 248,67	484 248,67
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	484 248,67	484 248,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Le compte 10228 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre

(4) Les comptes 15, 26, 30, 49 et 59 sont présentés uniquement si le collecteur applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, sous les budgets rattachant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION					
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET					D2.1
VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courants :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Traivails pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courants	0,00
Charges d'exploitation courantes :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations Intermédiaires	0,00
Peage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courantes	0,00
Facturations majeures :	
Acquis stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations secondee	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total dotations infames		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter (01 = approuvé, 02 = non approuvé)

(2) Total charges = total divergences d'exploitation courante + total dotations reprises + total recrus affectés

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courants - total charges

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique

Cette annexe correspond au mode de présentation du compte d'exploitation figurant dans le convention BNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la BNCF

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	963 200,00	0,00	34,69	0,00	334 134,00	3,34
TFPFB	9 300,00	0,00	122,77	0,00	11 418,00	4,49
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	636 500,00	0,00	9,16	0,00	58 304,00	2,64
TOTAL	1 609 000,00	0,00			403 856,00	3,27

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer

(2) Détaillé les items pour lesquels la collectivité a un pouvoir de modulation

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par Le Maire (1),
 A Montauban de Luchon, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire
 A Montauban de Luchon, le 07/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AUFFRERE ISABELLE	
BALDET JEAN-PIERRE	
BOILEAU PATRICK	
CASSE PIERRE	
CAU Claude	
FABRE LYDIA	
GAYS LAURENT	
JALBAUD LYDIE	
LEDOS YVELISE	
PAUTREL CHRISTOPHE	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025
 A Montauban de Luchon, le 07/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est facultatif.

Modification de la délibération n°16-2025D – Acceptation du versement d’une assurance vie et d’un leg au bénéfice de la commune

Monsieur le Maire explique à l’assemblée qu’il a été contacté par le notaire en charge de la succession de Madame Fanny Yvette CARLES. Il a apporté des éléments supplémentaires quant à cette succession.

En effet, l’assurance est grevée de la condition suivante :

- La somme est à utiliser pour l’entretien de l’église et des écoles.

Maître Alexandre AUGER a aussi précisé à Monsieur le Maire que Madame Fanny Yvette CARLES lègue à la commune l’intégralité des fonds détenus à la Société Générale.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°16-2025D,

Considérant les informations apportées par Maître Alexandre AUGER,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Montauban de Luchon, décide :

- D’accepter l’assurance vie de Madame Fanny Yvette CARLES ainsi que les conditions d’utilisation de cette dernière à savoir l’entretien de l’église et des écoles.
- D’accepter le leg de l’intégralité des fonds détenus à la Société Générale par la défunte.
- D’autoriser le Maire, avec faculté de se substituer toute personne de son choix, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 10 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : 0

Abstention : 0

Demande de subvention pour la rénovation de la buvette extérieure de la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu’il est nécessaire de faire une couverture de la buvette de la salle des fêtes. En effet, lors des festivités estivales, la buvette est couverte par une bâche. Cette dernière commence à montrer des signes de faiblesse et nécessite, à minima d’être changée. C’est pourquoi Monsieur le Maire propose de faire quelque chose de plus durable et propose de faire une couverture avec une charpente et de l’ardoise.

Monsieur le Maire propose de demander l’aide du Conseil Départemental de la Haute Garonne.

L'estimation de ces travaux s'élève à 41 251.50 € HT, soit 49 501.80 € TTC.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Couverture	37 451.50 €	Subvention CD 31 80 %	33 001.20 €
Bureau d'études	2 800.00 €		
Architecte	1 000.00 €	Part communale	8 250.30 €
TOTAL HT	41 251.50 €	TOTAL HT	41 251.50 €
TVA	8 250.30 €	TVA	8 250.30 €
TOTAL TTC	49 501.80 €	TOTAL TTC	49 501.80 €

La part communale et la TVA (soit 16 500.60 €) seront sur les fonds propres de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise les travaux de couverture de la buvette de la salle des fêtes.
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- Approuve le plan de financement présenté.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de prendre les mesures administratives, financières et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2025 en section investissement.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 10 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : 0

Abstention : 0

Convention de mise à disposition de la parcelle AB 83

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le courrier qui lui a été adressé par Monsieur Norbert TALAZAC, exploitant agricole sur la commune de Montauban de Luchon. Il demandait la mise à disposition des parcelles AB 83 et AA 120. Lors du Conseil Municipal du 3 mars 2025, il avait été convenu lors des questions diverses que seule la parcelle AB 83 serait mise à disposition et à titre gratuit.

Il convient donc de signer une convention entre Monsieur Norbert TALAZAC et la commune de Montauban de Luchon afin de définir les règles de la mise à disposition.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la convention relative à la mise à disposition de la parcelle AB 83 à Monsieur Norbert TALAZAC,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec Monsieur Norbert TALAZAC.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 10 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : 0

Abstention : 0



Mairie de Montauban de Luchon
4 rue Cargue – 31110 MONTAUBAN DE LUCHON – Téléphone 05 61 79 04 39
SIRET 21310360900011 – Code APE 8411Z

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL

ENTRE

La commune de Montauban-de-Luchon représentée par son Maire, agissant au nom et pour le compte de la commune,

ET

Monsieur Norbert TALAZAC, exploitant agricole,

PRÉAMBULE :

La présente convention a pour objectif de préciser les principales dispositions de mise à disposition de la parcelle AB 83.

En signant le contrat, Monsieur Norbert TALAZAC est réputé se soumettre sans réserve aux clauses de ce document.

Il sera en possession d'un exemplaire de cette convention et s'engage à la respecter.

ARTICLE 1 : OBJET

La commune de Montauban-de-Luchon met à disposition de Monsieur Norbert TALAZAC la parcelle AB 83 située La Prado, d'une surface de 2 127 m².

La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 2 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an par reconduction expresse et prend effet à compter du 1^{er} mai 2025.

La convention est faite à titre précaire et est révoquée à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'UTILISATION DU TERRAIN

Ouverture du secrétariat de la mairie :
lundi 8 h – 12 h / mardi 14 h – 17 h / jeudi 8 h – 12 h / vendredi 14 h – 18 h
accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr – www.mairie-montauban-de-luchon.fr



Mairie de Montauban de Luchon
4 rue Cargue – 31110 MONTAUBAN DE LUCHON – Téléphone 05 61 79 04 39
SIRET 21310360900011 – Code APE 8411Z

Le terrain est mis à disposition de Monsieur Norbert TALAZAC par la Commune de Montauban de Luchon pour permettre de faire paître ses moutons.

Monsieur Norbert TALAZAC s'engage à utiliser le terrain dans les strictes limites de son activité agricole.

En contrepartie de la mise à disposition du terrain par la Commune de Montauban de Luchon, Monsieur Norbert TALAZAC s'engage à entretenir correctement le terrain afin de le conserver propre à son usage.

ARTICLE 4 : ASSURANCES

Monsieur Norbert TALAZAC est seul responsable au titre d'un quelconque dommage subi au sein du terrain ; Monsieur Norbert TALAZAC déclare pour cela avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.

La Commune de Montauban de Luchon ne supporte aucune responsabilité quelconque.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS DIVERSES

La présente convention est conclue intuitu personae ; Monsieur Norbert TALAZAC reconnaît qu'il lui est interdit de mettre à disposition le terrain au profit d'un tiers quel qu'il soit, quelles que soient les conditions de mise à disposition.

La Commune de Montauban de Luchon ne supporte aucune responsabilité quelconque.

ARTICLE 6 : LITIGES

Tout litige à la présente convention sera soumis au tribunal administratif de Toulouse.

Fait à Montauban de Luchon le .././2025

Pour la Commune,
Claude CAU

Norbert TALAZAC

Ouverture du secrétariat de la mairie :
lundi 8 h – 12 h / mardi 14 h – 17 h / jeudi 8 h – 12 h / vendredi 14 h – 18 h
accueil@mairie-montauban-de-luchon.fr – www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Rétrocession des concessions funéraires

La rétrocession de concessions funéraires est une procédure par laquelle un concessionnaire peut demander à la collectivité de reprendre possession de la concession avant son échéance. Cette démarche est encadrée par des règles spécifiques visant à garantir le respect des conditions légales et administratives.

Dans le cadre de la gestion des cimetières, il est essentiel de permettre aux concessionnaires de restituer leurs concessions lorsqu'ils n'en ont plus l'usage. Cette possibilité permet de libérer des emplacements pour de nouvelles concessions et de mieux gérer l'espace disponible. La rétrocession doit être réalisée dans des conditions précises, notamment en ce qui concerne l'état de la concession et les modalités de remboursement.

La présente délibération vise à encadrer les modalités de rétrocession des concessions funéraires, en s'appuyant sur les dispositions légales et les pratiques observées dans d'autres collectivités. Elle précise les conditions de restitution, les modalités de remboursement et les obligations des concessionnaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2223-18 relatif à la gestion des cimetières ;

Vu le règlement intérieur du cimetière communal ;

Considérant que la rétrocession de concessions funéraires permet de libérer des emplacements pour de nouvelles concessions et de mieux gérer l'espace disponible dans les cimetières ;

Considérant que la rétrocession doit être réalisée dans des conditions précises, notamment en ce qui concerne l'état de la concession et les modalités de remboursement ;

Considérant que le concessionnaire doit restituer la concession libre de tout corps, caveau ou monument ;

Considérant que le montant du remboursement est calculé au prorata du temps écoulé pour les concessions temporaires et qu'aucun remboursement n'est possible pour les concessions perpétuelles au-delà de 50 ans ;

Considérant que la demande de rétrocession doit émaner du titulaire de la concession ou de ses héritiers et que cette démarche ne doit pas être réalisée à des fins lucratives ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : Le Conseil Municipal approuve les modalités de rétrocession des concessions funéraires telles que décrites dans la présente délibération.

Article 2 : La rétrocession de concessions funéraires est autorisée sous réserve du respect des conditions suivantes :

- La concession doit être restituée libre de tout corps, caveau ou monument.
- La demande de rétrocession doit émaner du titulaire de la concession ou de ses héritiers.
- La rétrocession ne doit pas être réalisée à des fins lucratives.

Article 3 : Le montant du remboursement pour les concessions temporaires est calculé au prorata du temps écoulé. Pour les concessions perpétuelles, aucun remboursement n'est possible au-delà de 50 ans.

Article 4 : Le Maire est autorisé à établir les actes de rétrocession et à signer tous les documents s'y rapportant.

Article 5 : La présente délibération est exécutoire à compter de sa publication et de sa notification aux services concernés.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 10 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération de principe pour l'acquisition de la parcelles AE 2

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la parcelle AE 2 de 222 m², qui appartient Monsieur ARRAZAU Jean, est utilisée par la commune comme voirie pour faire la jonction entre la rue de Sainte-Christine et la Place des Laouades.

Monsieur le Maire a pris attache auprès des enfants de Monsieur ARRAZAU Jean, qui est malheureusement décédé, de façon à régulariser cette incohérence. Ces derniers ne voient pas d'objection quant à cette régularisation.

Monsieur le Maire explique que cette acquisition se ferait au tarif de 1.00 €/m² et par le biais d'un acte notarié établi par Maître Claire PONSOLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AE 2 de 222 m² au tarif de 1.00 € / m²,
- **DIT** que l'acquisition se fera par le biais d'un acte notarié établi par Maître Claire PONSOLE,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 10 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS, Christophe PAUTREL)

Contre : 0

Abstention : 0

Urbanisme

- CUa : Parcelle AD 143 (Route de Bonnegarde - LAFFORGUE) en vue d'une vente.
- CUa : Parcelle AE 204 (Rue Sous Baylo – ARRAZAU) en vue d'une vente
- CUa : Parcelle AB 61 (Lieudit Saraille – CAU Marcel) en vue d'une donation

- CUa : Parcelle A 54 (Lieudit Las Costes – CAU Marcel) en vue d'une donation
- CUa : Parcelle A 1006 (Lieudit Las Costes – CAU Marcel) en vue d'une donation
- CUa : Parcelle AC 30 (Lieudit Sous Baylo – CAU Marcel) en vue d'une donation
- CUa : Parcelle AD 46 (Lieudit Pique Sud – CAU Marcel) en vue d'une donation
- CUa : Parcelle AD 35 (Lieudit Pique Sud – CAU Marcel) en vue d'une donation
- CUa : Parcelles AA 118 (Lieudit Sescas – Urvoy) en vue d'une vente
- CUa : Parcelle AC 46 (Sous Baylo – Les Clarines) en vue d'une vente
- CUa : Parcelle AD 68 (Route de Bonnegarde – Pics des Pyrénées) en vue d'une vente
- CUb : Parcelle AA 206 (Chemin du Cansech – Daurau Bedin) en vue d'une vente accordé le 1^{er} avril 2025
- CUb : Parcelles AH 68-69 (Lapeyrouse – TALZAC) en vue de création de terrains à bâtir accordé le 7 mars 2025
- CUb : Parcelles AH 26-27-44 (Route de Bonnegarde - VILLA) en vue d'une construction accordé le 25 mars 2025
- CUb : Parcelles AA 238-240 (Laneto de Frontes – VINTROU) en vue d'une construction accordé le 1^{er} avril 2025
- CUb : Parcelles AA 275-276 (rue du Gourg – Fauré) en vue d'un changement de destination refusé le 1^{er} avril 2025

- DP : CROUZET Pierre pour la création de terrain à bâtir accordée le 11 mars 2025
- DP : TALAZAC Jean-Pierre pour la création de terrain à bâtir accordée le 18 mars 2025
- DP : LAFFORGUE Christel pour la réfection de la toiture et la création d'ouverture accordée le 21 mars 2025
- DP : LE ROUX Nathalie pour la pose de panneaux photovoltaïques accordée le 25 mars 2025
- DP : DAVIDSON Sarah pour la modification de la façade et la rénovation de la toiture accordée le 1^{er} avril 2025
- DP : MARTIN Jean-Christophe pour la pose d'une clôture accordée le 1^{er} avril 2025
- DP : PENE Renaud pour la mise à niveau de son terrain et la pose d'un portail accordé le 14 mars 2025.
- DP : COULOMBE Agnès pour le ravalement de façade de sa maison accordé le 21 mars 2025.
- DP : SCI JUIN 25 pour le changement des menuiseries et la réfection de la façade en cours d'instruction

- PC modificatif et AT : SPL ARAC OCCITANIE pour modification d'ouverture, suppression d'échelle à crinoline et ajout d'un auvent en cours d'instruction

- PC : PENE Virginie pour un abri de jardin en cours d'instruction
- PC : COUSTECOOP refusé le 4 avril 2025

Questions diverses

➤ Pétition

Une pétition a été préparée par les parents d'élèves afin d'essayer de faire nommer Madame Véronique DUBAU au poste d'enseignant à la maternelle.

➤ Mobilier école

La directrice de l'école a signalé, lors du conseil d'école, que les tables et les chaises de l'école élémentaire avaient besoin d'être changées. D'après les premières estimations, le coût de l'opération serait de 8 280 €.

➤ Mobilier urbain

Monsieur le Maire a fait établir un devis pour installer des bancs supplémentaires, une table de pique-nique ainsi qu'une table de Ping Pong. Il y en aurait pour environ 7 000 €.

➤ ONF

L'ONF a pris contact avec Monsieur le Maire concernant la parabole située dans la forêt. D'après les services de l'ONF, la commune devrait verser une taxe de gardiennage, soit un pourcentage du loyer touché. Monsieur le Maire a fait savoir à l'ONF que la commune ne lui transmettrait pas la copie de la convention et qu'elle ne payera pas plus de taxe de gardiennage.

➤ Coupe de bois

Une coupe de bois était prévue en 2025. Monsieur le Maire annonce à l'assemblée qu'elle ne se fera pas car elle est mal placée et que la route forestière de Herran va trop souffrir. La coupe de bois façonnés a rapporté 27 705 € à la commune.

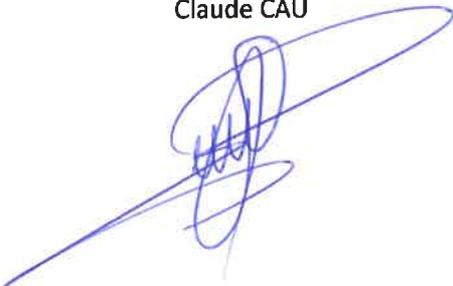
➤ Groupement Pastoral

Le groupement pastoral bovins a refusé de signer la convention tripartite en raison de la présence de l'ONF. Madame AUFRÈRE a été choquée de l'attitude odieuse et agressive de Madame Marine TINÉ à l'égard de la municipalité et à son égard.

Une nouvelle réunion va être proposée afin d'essayer de trouver une issue à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire
Claude CAU



Le secrétaire de séance
Patrick BOILEAU

